

*Dépenses gouvernementales*

rions que la partie de l'iceberg qui émerge de l'eau, et non la partie énorme qui est submergée. Je préviens les députés que le montant global des prévisions supplémentaires que le gouvernement va présenter modifiera sensiblement la balance des paiements et la situation financière du Trésor, lui donnant un aspect entièrement différent de celui envisagé par l'ancien ministre des Finances. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous n'avons pas les prévisions supplémentaires et pourquoi nous ne connaissons pas la totalité du budget des dépenses avant que la Chambre et le Parlement ne disposent de ce programme.

En juin 1975, le ministre laissait entrevoir un déficit budgétaire de 3,175 millions. Le président du Conseil du Trésor ne nous donne jamais les faits exacts, parce qu'il n'écoute jamais quand on lui fournit des faits. Les recettes budgétaires seraient de 25,725 millions et les dépenses budgétaires, de 28,900 millions, soit un déficit que même le ministre pourrait calculer, de 3,175 millions. Au chef de notre parti qui parlait de déficits, le président du Conseil du Trésor a répondu en ces termes. Je ne puis que conclure que le discours à l'emporte-pièce de notre chef l'a tellement énervé qu'il n'a pu se concentrer sur les faits réels. En supposant que les méthodes de perception et de dépense restent les mêmes et qu'il n'y a pas de modifications majeures à la politique financière fédérale au milieu de l'année, on peut appliquer les méthodes passées de gestion financière aux chiffres actuels des recettes et des dépenses pour les quatre premiers mois de l'année financière 1976.

Nous en concluons que, selon toute vraisemblance, le déficit budgétaire ne sera pas de 3,175 millions, mais de 7,724 millions. Ou le gouvernement cache ce renseignement ou il l'ignore. Dans un cas comme dans l'autre, il mérite de sévères remontrances pour n'avoir pas exposé franchement aux Canadiens la très grave situation où nous nous trouvons à ce moment de notre histoire. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le premier ministre et ses collègues, sachant ce qu'ils savent, ne puissent parler avec la conviction qui est indispensable pour convaincre la population du Canada que le gouvernement est sincère et veut réellement s'imposer une certaine forme d'austérité.

J'en ai encore pour deux ou trois minutes. Mon collègue, le député de South Shore (M. Crouse), va traiter de façon plus détaillée de la dernière partie de notre motion, mais je tiens à faire consigner une ou deux autres observations à ce propos. Le ministre a dit aujourd'hui qu'il déposerait un bill sous peu, ou d'ici quelques semaines, j'espère qu'il est sincère. Si la motion ne doit avoir pour résultat que de forcer le gouvernement à le faire, elle aura été bonne à quelque chose.

Une décennie s'est écoulée depuis que nous avons demandé pour la première fois une mesure législative distincte concernant l'Auditeur général. D'une année à l'autre, nous sommes témoins des efforts du gouvernement pour cacher la vérité, de ses tentatives de camouflage et des doléances des ministres, comme le ministre des Travaux publics (M. Drury), qui craignent l'Auditeur général et font des pieds et des mains pour empêcher l'adoption d'un bill de ce genre. Nous avons été bernés et trompés trop souvent, et je préviens le ministre, tout comme j'ai prévenu le président du Conseil privé (M. Sharp), que les députés de ce côté-ci et moi-même entendons persévérer jusqu'à ce qu'il présente cette mesure législative.

Après tout, monsieur l'Orateur, comme le mentionnait le député de Champlain, il se peut que le gaspillage et la prodigalité n'atteignent pas des milliards et des milliards de dollars. Cependant, lorsque je pénètre dans un super-

[M. Baldwin.]

marché, comme le font sans doute d'autres de mes collègues de temps à autre, et que je lis l'inquiétude et les soucis sur le visage des clients, des hommes et des femmes qui doivent surveiller de près les dépenses de leurs familles, j'estime que, comme preuve de ses bonnes intentions, le gouvernement devrait présenter cette mesure législative d'ici deux ou trois semaines. Alors seulement nous saurons que le gouvernement veut montrer à la population qu'il entend dépenser son argent sagement et à bon escient.

**M. Herb Breau (Gloucester):** Monsieur l'Orateur, le député de Peace River (M. Baldwin) a dit qu'il avait entendu le discours du président du Conseil du Trésor (M. Chrétien) six fois, sauf erreur. Je dois avouer que tout ce que j'ai appris de nouveau, c'est qu'il fait les courses avec sa femme en fin de semaine. En fait, son discours est une répétition d'une foule de choses déjà entendues.

**M. Baldwin:** Pas seulement les fins de semaine.

**M. Breau:** C'est encore mieux. Cette motion me fournit l'occasion d'exprimer mon opinion sur les dépenses du gouvernement et sur le mythe que répandent quelques membres éminents du parti conservateur, peut-être en raison des événements prévus pour février prochain, selon lequel les dépenses gouvernementales sont de nature inflationniste et préjudiciables à la société. Je crois que c'est un mythe. Le président du Conseil du Trésor a dit cet après-midi quel pourcentage des dépenses du gouvernement était statutaire, c'est-à-dire déjà prévu par la loi. Il a aussi mentionné les nombreux programmes à frais partagés dans lesquels nous sommes engagés avec les provinces.

● (1710)

Si on fait abstraction pour un instant des doutes habituels quant à la possibilité pour le gouvernement d'agir sur le revenu par ses dépenses et à l'effet des dépenses gouvernementales sur l'inflation et le coût de la vie, on peut voir qu'il est peu probable qu'un accroissement des dépenses du gouvernement aurait l'effet recherché sur l'économie du pays. Tout près de 20 p. 100 du budget fédéral cette année sont affectés directement aux dépenses d'immobilisation et d'exploitation. Autrement dit, les réductions doivent nécessairement être faites dans ces domaines. Ce sont les seuls qui s'y prêtent. C'est pourquoi, à mon avis, ceux qui parlent de la possibilité de réduire substantiellement les dépenses du gouvernement ne peuvent être sérieux à moins qu'ils ne songent aux programmes statutaires.

Si c'est à ces programmes que ces députés songent, qu'ils n'oublient pas que notre structure sociale et nos relations fédérales-provinciales seraient alors profondément transformées. Nous reviendrions sûrement à la situation qui existait il y a dix, 15 ou 20 ans, à une époque où bien des Canadiens vivaient dans la misère, sans possibilités d'épanouissement.

Le rôle du gouvernement au sein de la société a évolué. A la suite de la Seconde Guerre mondiale, le monde occidental s'est surtout attaché à son expansion économique. Au cours des années soixante et soixante-dix, tout le monde s'est rendu compte que, pour avoir une société stable où les gens pourraient mener une vie décente, les gouvernements devraient s'attaquer à bien des problèmes graves. Il faudrait qu'ils s'intéressent davantage au progrès social. C'est pourquoi, à l'heure actuelle, nous consacrons autant d'argent aux programmes statutaires et investissons de telles sommes dans les programmes sociaux. Cette attitude découle directement de l'évolution du rôle du gouvernement dans la société moderne.